

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune Meulan-en-Yvelines

Numéro SIRET : 21780401200011

POSTE COMPTABLE : MEULAN-EN-YVELINES

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET Commune Meulan-en-Yvelines

ANNEE 2019


SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement		X
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement		X
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement		X
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan	X	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

 Commune Meulan-en-Yvelines BP 2019	BUDGET PRIMITIF
--	------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	9 252
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	28
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
8 104 171,00	9 445 357,00	1 017,82	1 074,30

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 058,33	941,00
2	Produits des impositions directes/population	585,20	508,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 160,75	1 128,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	165,75	257,00
5	Encours de dette/population	522,45	888,00
6	DGF/population	145,64	164,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,7076	0,5540
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9610	0,9130
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,1400	0,2280
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,4501	0,7870

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 034 425,00	11 034 425,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		11 034 425,00	11 034 425,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 028 199,83	2 028 199,83
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 028 199,83	2 028 199,83

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	13 062 624,83	13 062 624,83
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre à 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 820 041,68		2 146 283,38	2 146 283,38	2 146 283,38
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 232 203,33		7 275 108,71	7 275 108,71	7 275 108,71
014	Atténuations de produits	87 025,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
65	Autres charges de gestion courante	753 877,44		482 514,32	482 514,32	482 514,32
Total des dépenses de gestion courante		10 893 147,45	0,00	9 993 906,41	9 993 906,41	9 993 906,41
66	Charges financières	155 048,85		137 118,76	137 118,76	137 118,76
67	Charges exceptionnelles	291 665,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		11 339 861,30	0,00	10 139 025,17	10 139 025,17	10 139 025,17
023	Virement à la section d'investissement (900 000,00		494 500,00	494 500,00	494 500,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	406 623,82		400 899,83	400 899,83	400 899,83
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		1 306 623,82	0,00	895 399,83	895 399,83	895 399,83
TOTAL		12 646 485,12	0,00	11 034 425,00	11 034 425,00	11 034 425,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 034 425,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	270 000,00		230 000,00	230 000,00	230 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	833 500,00		815 440,00	815 440,00	815 440,00
73	Impôts et taxes	6 712 254,00		6 753 217,00	6 753 217,00	6 753 217,00
74	Dotations, subventions et participations	3 127 063,00		3 007 500,00	3 007 500,00	3 007 500,00
75	Autres produits de gestion courante	130 000,00		138 000,00	138 000,00	138 000,00
Total des recettes de gestion courante		11 072 817,00	0,00	10 944 157,00	10 944 157,00	10 944 157,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	5 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		11 077 817,00	0,00	10 952 157,00	10 952 157,00	10 952 157,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	72 582,00		82 268,00	82 268,00	82 268,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		72 582,00	0,00	82 268,00	82 268,00	82 268,00
TOTAL		11 150 399,00	0,00	11 034 425,00	11 034 425,00	11 034 425,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 034 425,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	813 131,83
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	65 000,00		56 579,00	56 579,00	56 579,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	2 264 724,12		1 404 546,82	1 404 546,82	1 404 546,82
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	153 197,57		5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		2 482 921,69	0,00	1 466 125,82	1 466 125,82	1 466 125,82
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	536 600,00		479 806,01	479 806,01	479 806,01
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		536 600,00	0,00	479 806,01	479 806,01	479 806,01
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		3 019 521,69	0,00	1 945 931,83	1 945 931,83	1 945 931,83
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	72 582,00		82 268,00	82 268,00	82 268,00
041	Opérations patrimoniales	150 555,94				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		223 137,94	0,00	82 268,00	82 268,00	82 268,00
TOTAL		3 242 659,63	0,00	2 028 199,83	2 028 199,83	2 028 199,83

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 2 028 199,83

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	402 128,00		16 800,00	16 800,00	16 800,00
16	Emprunts et dettes assimilés	265 400,00		875 000,00	875 000,00	875 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		667 528,00	0,00	891 800,00	891 800,00	891 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	100 000,00		190 000,00	190 000,00	190 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	450 592,26				
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	350 000,00				
024	Produits des cessions d'immobilisations	350 000,00		51 000,00	51 000,00	51 000,00
Total des recettes financières		1 250 592,26	0,00	241 000,00	241 000,00	241 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		1 918 120,26	0,00	1 132 800,00	1 132 800,00	1 132 800,00
021	Virement de la section de fonctionnement	900 000,00		494 500,00	494 500,00	494 500,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	406 623,82		400 899,83	400 899,83	400 899,83
041	Opérations patrimoniales	150 555,94				
Total des recettes d'ordre d'invest.		1 457 179,76	0,00	895 399,83	895 399,83	895 399,83
TOTAL		3 375 300,02	0,00	2 028 199,83	2 028 199,83	2 028 199,83

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 2 028 199,83

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	813 131,83
---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	2 820 041,68	2 146 283,38	2 146 283,38
6042	Achats prest.de serv.(autres que terrains à a	59 340,00	52 000,00	52 000,00
60611	Eau et assainissement	43 500,00	40 000,00	40 000,00
60612	Energie - Electricité	183 000,00	135 000,00	135 000,00
60613	Chauffage urbain	100 000,00	100 000,00	100 000,00
60621	Combustibles	6 000,00	1 050,00	1 050,00
60622	Carburants	25 000,00	27 000,00	27 000,00
60623	Alimentations	172 728,00	173 450,00	173 450,00
60628	Autres fournitures non stockées	94 206,79	104 320,00	104 320,00
60631	Fournitures d'entretien	35 310,88	30 900,00	30 900,00
60632	Fournitures de petit équipement	28 530,12	24 184,00	24 184,00
60633	Fournitures de voirie	1 500,00		
60636	Vêtements de travail	28 500,00	29 090,00	29 090,00
6064	Fournitures administratives	13 000,00	14 800,00	14 800,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	20 500,00	20 300,00	20 300,00
6067	Fournitures scolaires	44 560,00	40 633,00	40 633,00
6068	Autres matières et fournitures	87,00	100,00	100,00
611	Contrats de prestations de services	736 969,00	613 119,00	613 119,00
6132	Locations immobilières	20 600,00	24 300,00	24 300,00
6135	Locations mobilières	41 317,00	41 046,00	41 046,00
614	Charges locatives et de copropriété	7 000,00	3 500,00	3 500,00
61521	Terrains	17 610,00	19 530,00	19 530,00
615221	Bâtiments publics	40 000,00	45 000,00	45 000,00
615228	Autres bâtiments	100,00	100,00	100,00
615232	Réseaux	5 000,00	2 100,00	2 100,00
61551	Matériel roulant	25 328,28	29 500,00	29 500,00
61558	Autres biens mobiliers	13 630,00	14 350,00	14 350,00
6156	Maintenance	140 542,00	113 721,00	113 721,00
6161	Multirisques	8 000,00	6 000,00	6 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage-constructio	35 000,00		
6168	Autres	85 126,00	17 500,00	17 500,00
617	Etudes et recherches	6 100,00	12 400,00	12 400,00
6182	Documentation générale et technique	6 087,00	7 689,00	7 689,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 000,00	31 090,00	31 090,00
6188	Autres frais divers	335 117,61	7 700,00	7 700,00
6226	Honoraires	60 000,00	74 200,00	74 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux		1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	13 000,00	6 910,00	6 910,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 550,00	4 025,00	4 025,00
6233	Foires et expositions	37 849,00	1 900,00	1 900,00
6236	Catalogues et imprimés	8 150,00	22 720,00	22 720,00
6238	Divers	21 095,00		
6247	Transports collectifs	17 480,00	15 960,00	15 960,00
6251	Voyages et déplacements	6 000,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	30 000,00	36 015,00	36 015,00
6262	Frais de télécommunications	40 000,00	58 000,00	58 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 250,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	6 795,00	8 461,00	8 461,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	46 640,00	47 800,00	47 800,00
6288	Autres services extérieurs	99 204,00	65 053,00	65 053,00
63512	Taxes foncières	14 000,00	14 000,00	14 000,00
63513	Autres impôts locaux	5 000,00	4 767,38	4 767,38
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 500,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	5 239,00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 232 203,33	7 275 108,71	7 275 108,71
6218	Autres personnel extérieur	66 795,86	156 658,84	156 658,84
6331	Versement de transport	78 060,95	78 466,39	78 466,39
6332	Cotisations versées au FNAL	19 616,79	19 771,87	19 771,87
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	63 944,59	64 143,71	64 143,71
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	11 787,15	11 863,87	11 863,87
64111	Rémunération principale	2 885 945,65	2 853 642,20	2 853 642,20
64112	NBI,supp. fam. de traite. & indemnité de ré	163 767,69	155 788,66	155 788,66
64118	Autres indemnités	637 180,95	622 463,28	622 463,28
64131	Rémunération	985 636,58	992 017,99	992 017,99
64138	Autres indemnités	174 341,18	144 245,19	144 245,19
64168	Autres emplois d'insertion	8 991,00		
6417	Rémunérations des apprentis	7 331,61	31 289,68	31 289,68
6451	Cotisations à l'URSSAF	755 576,63	767 450,16	767 450,16
6453	Cotisations aux caisses de retraite	939 007,14	931 265,72	931 265,72
6454	Cotisations aux ASSEDIC	53 340,80	46 039,31	46 039,31
6455	Cotisations pour assurance du personnel	280 000,00	280 000,00	280 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	19 518,76	13 501,84	13 501,84
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	36 000,00	36 000,00	36 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	17 360,00	15 000,00	15 000,00
6488	Autres charges	28 000,00	55 500,00	55 500,00
014	Atténuations de produits	87 025,00	90 000,00	90 000,00
739223	Fonds de péréquation des ress comm et in	87 025,00	90 000,00	90 000,00
65	Autres charges de gestion courante	753 877,44	482 514,32	482 514,32
651	Redevance pour concessions,brevets,lic		3 000,00	3 000,00
6531	Indemnités	80 076,00	80 464,44	80 464,44
6533	Cotisations de retraite	5 387,76	5 410,92	5 410,92
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	4 702,56	4 728,96	4 728,96
6535	Formation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	5 000,00	5 000,00
65548	Autres contributions	116 544,12	40 100,00	40 100,00
6558	Autres contributions obligatoires		1 310,00	1 310,00
657362	CCAS	150 000,00	180 000,00	180 000,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	123 000,00	155 500,00	155 500,00
65888	Autres	268 167,00		
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES		10 893 147,45	9 993 906,41	9 993 906,41
(a) = 011 + 012 + 014 + 65				
66	Charges financières (b)	155 048,85	137 118,76	137 118,76
66111	Intérêts réglés à l'échéance	157 711,84	141 223,80	141 223,80
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	ICNE de l'exercice N	39 041,35	34 936,32	34 936,32
	ICNE de l'exercice N-1	-41 704,34	-39 041,36	-39 041,36
67	Charges exceptionnelles (c)	291 665,00	8 000,00	8 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales		3 000,00	3 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	20 000,00		
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	266 665,00		
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		11 339 861,30	10 139 025,17	10 139 025,17
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	900 000,00	494 500,00	494 500,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre se</i>	406 623,82	400 899,83	400 899,83
6811	<i>Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co</i>	406 623,82	400 899,83	400 899,83
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 306 623,82	895 399,83	895 399,83
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 306 623,82	895 399,83	895 399,83
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		12 646 485,12	11 034 425,00	11 034 425,00

+	
RESTES A REALISER N-1	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 034 425,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	34 936,32
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-39 041,36
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-4 105,04

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	270 000,00	230 000,00	230 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	270 000,00	230 000,00	230 000,00
70	Produits des services, domaine et vente	833 500,00	815 440,00	815 440,00
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70312	Redevances funéraires	1 000,00	800,00	800,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	102 000,00	14 200,00	14 200,00
7062	Redevances & droits des serv. à caractère c	32 000,00	27 000,00	27 000,00
70631	A caractère sportif	25 000,00	21 800,00	21 800,00
7066	Redevances&droits des services à caract	201 000,00	273 400,00	273 400,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	450 000,00	455 000,00	455 000,00
7081	Produits de serv.exploités dans l'intérêt du p	17 000,00	18 000,00	18 000,00
70878	par d'autres redevables	500,00	240,00	240,00
73	Impôts et taxes	6 712 254,00	6 753 217,00	6 753 217,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	5 462 217,00	5 462 217,00	5 462 217,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		15 000,00	15 000,00
73211	Attribution de compensation	158 606,00	158 000,00	158 000,00
73221	FNGIR	126 431,00	126 000,00	126 000,00
73222	Fonds de solidarité des communes d'Ile-d	500 000,00	530 000,00	530 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électric	155 000,00	155 000,00	155 000,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	10 000,00	7 000,00	7 000,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fo	300 000,00	300 000,00	300 000,00
74	Dotations, subventions et participations	3 127 063,00	3 007 500,00	3 007 500,00
7411	Dotation forfaitaire	1 365 661,00	1 362 000,00	1 362 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	117 137,00	122 000,00	122 000,00
74124	Dotation d'intercommunalité		30 000,00	30 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	48 559,00	40 000,00	40 000,00
744	FCTVA	7 000,00	1 500,00	1 500,00
7473	Départements	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7478	Autres organismes	1 074 000,00	940 000,00	940 000,00
748313	Dotation de compensation de la réforme de	66 551,00	66 000,00	66 000,00
74832	Attribution du Fonds départemental de taxe	300 000,00	300 000,00	300 000,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f		1 000,00	1 000,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	138 155,00	135 000,00	135 000,00
75	Autres produits de gestion courante	130 000,00	138 000,00	138 000,00
752	Revenus des immeubles	130 000,00	138 000,00	138 000,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		11 072 817,00	10 944 157,00	10 944 157,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	8 000,00	8 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	8 000,00	8 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		11 077 817,00	10 952 157,00	10 952 157,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	72 582,00	82 268,00	82 268,00
722	Immobilisations corporelles	68 000,00	68 000,00	68 000,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de r	4 582,00	14 268,00	14 268,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		72 582,00	82 268,00	82 268,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		11 150 399,00	11 034 425,00	11 034 425,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 034 425,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	65 000,00	56 579,00	56 579,00
2031	Frais d'études	7 000,00	38 640,00	38 640,00
2051	Concessions et droits similaires	58 000,00	17 939,00	17 939,00
204	Subventions d'équipement versées (ho			
21	Immobilisations corporelles (hors opér	2 264 724,12	1 404 546,82	1 404 546,82
2128	Autres agencements et aménagements de t	73 991,53	32 500,00	32 500,00
21311	Hôtel de ville	585 949,67		
21312	Bâtiments scolaires	103 441,00	102 804,00	102 804,00
21318	Autres bâtiments publics	131 160,00	252 000,00	252 000,00
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	208 640,80	171 068,00	171 068,00
2138	Autres constructions	291 025,00	229 292,00	229 292,00
2152	Installations de voirie	5 000,00	4 000,00	4 000,00
21534	Réseaux d'électrification	6 511,67		
2158	Autres install., matériel et outillage techniqu	555,00		
2181	Install.générales,agencement & aménagement	5 868,00		
2182	Matériel de transport	146 351,28	52 000,00	52 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	262 152,00	48 975,00	48 975,00
2184	Mobilier	120 482,00	39 560,00	39 560,00
2185	Cheptel	4 500,00	500,00	500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	319 096,17	471 847,82	471 847,82
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio	153 197,57	5 000,00	5 000,00
2313	Constructions	140 602,57	5 000,00	5 000,00
2316	Restauration des collections et oeuvres d'	8 500,00		
2318	Autres immobilisations corporelles en cour	4 095,00		
Total des dépenses d'équipement		2 482 921,69	1 466 125,82	1 466 125,82
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	536 600,00	479 806,01	479 806,01
1641	Emprunts en euros	536 600,00	478 806,01	478 806,01
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		536 600,00	479 806,01	479 806,01
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		3 019 521,69	1 945 931,83	1 945 931,83

040	Opération d'ordre transfert entre section	72 582,00	82 268,00	82 268,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	4 582,00	14 268,00	14 268,00
13911	Etat et établissements nationaux		200,00	200,00
13913	Départements	4 582,00		
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux		14 068,00	14 068,00
	Charges transférées	68 000,00	68 000,00	68 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	68 000,00	68 000,00	68 000,00
041	Opérations patrimoniales	150 555,94		
2031	Frais d'études	78 805,35		
21311	Hôtel de ville	2 925,00		
21312	Bâtiments scolaires	32 745,59		
21318	Autres bâtiments publics	35 000,00		
2152	Installations de voirie	1 080,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		223 137,94	82 268,00	82 268,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	3 242 659,63	2 028 199,83	2 028 199,83
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 028 199,83

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	402 128,00	16 800,00	16 800,00
1322	Régions	75 000,00		
1323	Départements	158 091,00		
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	169 037,00	16 800,00	16 800,00
16	Emprunts et dettes assimilés	265 400,00	875 000,00	875 000,00
1641	Emprunts en euros	264 400,00	874 000,00	874 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		667 528,00	891 800,00	891 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	550 592,26	190 000,00	190 000,00
10222	FCTVA	90 000,00	190 000,00	190 000,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	450 592,26		
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières	350 000,00		
2764	Créances sur des particuliers et pers. droit p	350 000,00		
024	Produits des cessions d'immobilisation	350 000,00	51 000,00	51 000,00
Total des recettes financières		1 250 592,26	241 000,00	241 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 918 120,26	1 132 800,00	1 132 800,00

021	Virement de la section de fonctionnemen	900 000,00	494 500,00	494 500,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	406 623,82	400 899,83	400 899,83
2802	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c	1 321,03	1 321,03	1 321,03
2804132	Bâtiments et installations	1 151,90	3 455,70	3 455,70
280421	Biens mobiliers, matériel et études	49 400,00		
28051	Concessions et droits similaires	19 034,81		
28128	Autres agencements et aménagements de t		21 661,85	21 661,85
28135	Install.géné.,agencement,aménagements d	139 569,92	149 560,84	149 560,84
28138	Autres constructions	736,00	1 394,88	1 394,88
28152	Installations de voirie	61,00		
281533	Réseaux câblés	26 285,30	26 285,30	26 285,30
28158	Autres install., matériel et outillage techniqu	288,00	440,16	440,16
28181	Install.générales,agencement & aménagement	1 356,99	383,25	383,25
28182	Matériel de transport	36 984,76	47 787,43	47 787,43
28183	Matériel de bureau et informatique	29 981,35	29 941,52	29 941,52
28184	Mobilier	14 976,01	18 456,03	18 456,03
28188	Autres immobilisations corporelles	85 476,75	100 211,84	100 211,84

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 306 623,82	895 399,83	895 399,83
041	Opérations patrimoniales	150 555,94		
2031	Frais d'études	36 080,00		
21311	Hôtel de ville	5 878,34		
21312	Bâtiments scolaires	31 507,13		
21318	Autres bâtiments publics	3 767,40		
2152	Installations de voirie	37 652,48		
2318	Autres immobilisations corporelles en cour	2 925,00		
238	Avances versées sur comm.immo.corporelle	32 745,59		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 457 179,76	895 399,83	895 399,83

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	3 375 300,02	2 028 199,83	2 028 199,83
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 028 199,83

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
--	----------	-------------------------------------	---	---	----------------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	 1 382 751,99 4 380 177,01 330 240,12 1 259 299,10
Dépenses de l'exercice		1 382 751,99	4 380 177,01	330 240,12	1 259 299,10
011	Charges à caractère général	2 500,00	458 881,38	31 775,00	240 438,00
012	Charges de personnel et frais assi	337 733,40	3 418 281,31	298 465,12	953 361,10
014	Atténuations de produits	90 000,00
65	Autres charges de gestion courant	10 000,00	405 014,32	65 500,00
66	Charges financières	137 118,76
67	Charges exceptionnelles	8 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétai
022	Dépenses imprévues
023	Virement à la section d'investissem	494 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert en	400 899,83
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio
002	Résultat reporté
Restes à réaliser, reports	
RECETTES	 8 892 985,00 363 000,00 240,00 285 000,00
Recettes de l'exercice		8 892 985,00	363 000,00	240,00	285 000,00
013	Atténuations de charges	230 000,00
70	Produits des services, domaine et v	32 000,00	240,00	285 000,00
73	Impôts et taxes	6 753 217,00
74	Dotations, subventions et particip	2 057 500,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courant	83 000,00
76	Produits financiers
77	Produits exceptionnels	8 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétair
042	Opérations d'ordre de transfert en	82 268,00
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio
002	Résultat reporté
	Autres recettes	68 000,00
Restes à réaliser, reports	
SOLDE		7 510 233,01	-4 017 177,01	-330 000,12	-974 299,10

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
--	----------	--------------	------------------------	---	--------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		254 802,73	610 697,60	1 741 420,53
Dépenses de l'exercice		254 802,73	610 697,60	1 741 420,53
011	Charges à caractère général	78 084,00	465 790,00	164 118,00
012	Charges de personnel et frais assi	174 718,73	144 907,60	1 577 302,53
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courant	2 000,00		
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations provisions semi-budgétai			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissem</i>			
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>			
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>			
002	Résultat reporté			
Restes à réaliser, reports				
RECETTES		15 000,00	193 200,00	1 212 000,00
Recettes de l'exercice		15 000,00	193 200,00	1 212 000,00
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, domaine et v	15 000,00	193 200,00	272 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et particip			940 000,00
75	Autres produits de gestion courant			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétair			
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>			
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>			
002	Résultat reporté			
	Autres recettes			
Restes à réaliser, reports				
SOLDE		-239 802,73	-417 497,60	-529 420,53

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	----------	---------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			1 075 035,92		11 034 425,00
Dépenses de l'exercice			1 075 035,92		11 034 425,00
011	Charges à caractère général		704 697,00		2 146 283,38
012	Charges de personnel et frais assi		370 338,92		7 275 108,71
014	Atténuations de produits				90 000,00
65	Autres charges de gestion courant				482 514,32
66	Charges financières				137 118,76
67	Charges exceptionnelles				8 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	Virement à la section d'investissem				494 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert en				400 899,83
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
RECETTES		73 000,00			11 034 425,00
Recettes de l'exercice		73 000,00			11 034 425,00
013	Atténuations de charges				230 000,00
70	Produits des services, domaine et v	18 000,00			815 440,00
73	Impôts et taxes				6 753 217,00
74	Dotations, subventions et particip				3 007 500,00
75	Autres produits de gestion courant	55 000,00			138 000,00
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				8 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	Opérations d'ordre de transfert en				82 268,00
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
	Autres recettes				68 000,00
Restes à réaliser, reports					
SOLDE		73 000,00	-1 075 035,92		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
--	----------	-------------------------------------	---	---	----------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		562 074,01	267 576,82	116 242,00	26 060,00
Dépenses de l'exercice		562 074,01	267 576,82	116 242,00	26 060,00
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles		16 739,00	5 640,00	
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles		250 837,82	110 602,00	26 060,00
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés	479 806,01			
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre s</i>	82 268,00			
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
RECETTES		2 028 199,83			
Recettes de l'exercice		2 028 199,83			
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç	16 800,00			
16	Emprunts et dettes assimilés	875 000,00			
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves	190 000,00			
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa	51 000,00			
021	<i>Virement de la section de fonction</i>	494 500,00			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>	400 899,83			
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
SOLDE		1 466 125,82	-267 576,82	-116 242,00	-26 060,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
--	----------	--------------	------------------------	---	--------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		17 030,00	65 930,00		16 076,00
Dépenses de l'exercice		17 030,00	65 930,00		16 076,00
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles		5 000,00		
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	17 030,00	60 930,00		16 076,00
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre s</i>				
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
RECETTES					
Recettes de l'exercice					
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	<i>Virement de la section de fonction</i>				
040	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
SOLDE		-17 030,00	-65 930,00		-16 076,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	----------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES			957 211,00		2 028 199,83
Dépenses de l'exercice			957 211,00		2 028 199,83
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles		29 200,00		56 579,00
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles		923 011,00		1 404 546,82
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours		5 000,00		5 000,00
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				479 806,01
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s				82 268,00
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
RECETTES					2 028 199,83
Recettes de l'exercice					2 028 199,83
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				16 800,00
16	Emprunts et dettes assimilés				875 000,00
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				190 000,00
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				51 000,00
021	Virement de la section de fonction				494 500,00
040	Opérations d'ordre de transfert en				400 899,83
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
SOLDE			-957 211,00		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 084 000,00									
1641 Emprunts en euros					8 084 000,00									
00000671206	CREDIT AGRICOLE			01/01/2016	900 000,00	V		2,15	2,15	EUR	T	P	N	A-1
03001-0123726	CAISSE D'EPARGNE			25/01/2004	1 000 000,00	V		2,24	2,24	EUR	S	P	N	A-1
04001-60116941657	CREDIT AGRICOLE			15/04/2005	600 000,00	F		4,61	4,61	EUR	A	P	N	A-1
08001-60238187323	CREDIT AGRICOLE			07/11/2009	350 000,00	F		5,38	5,38	EUR	A	P	N	A-1
09002-60255724474	CREDIT AGRICOLE			30/01/2010	670 000,00	F		4,24	4,24	EUR	T	P	N	A-1
10001-20092902	CREDIT MUTUEL			28/02/2011	500 000,00	F		3,15	3,15	EUR	T	C	N	A-1
11001-1209421	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT			01/01/2013	400 000,00	F		4,51	4,51	EUR	A	P	N	A-1
11002-60306772684	CREDIT AGRICOLE			19/03/2012	450 000,00	F		4,53	4,53	EUR	T	C	N	A-1
1201-0000011542	CREDIT AGRICOLE			29/09/2012	700 000,00	F		4,50	4,50	EUR	T	C	N	A-1
1301-MON281344EUR	LA BANQUE POSTALE			01/04/2014	900 000,00	F		3,27	3,27	EUR	T	C	N	A-1
40361802	CREDIT MUTUEL	23/04/2014		31/07/2017	534 000,00	F		1,00	1,00	EUR	T	C	N	A-1
9485150	CAISSE D'EPARGNE			15/04/2015	680 000,00	F		2,23	2,23	EUR	T	P	N	A-1
9683714	CAISSE EPARGNE	23/04/2014		15/05/2016	400 000,00	F		2,14	2,14	EUR	T	C	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts														
TOTAL GENERAL					8 084 000,00									

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				4 899 004,16					478 806,01	141 112,08		34 936,32
1641 Emprunts en euros				4 899 004,16					478 806,01	141 112,08		34 936,32
00000671206	N			788 331,43	16,99	V		2,15	38 847,92	16 637,32		3 983,71
03001-0123726	N			250 000,00	4,99	V		2,24	50 000,00	2 192,22		801,02
04001-60116941657	N			237 136,08	5,99	F		4,61	35 206,89	10 931,97		6 593,83
08001-60238187323	N			148 202,59	4,99	F		5,38	26 618,13	7 973,30		963,02
09002-60255724474	N			319 522,52	5,99	F		4,24	47 800,38	12 794,41		1 920,17
10001-20092902	N			233 333,44	6,99	F		3,15	33 333,32	6 956,26		560,00
11001-1209421	N			270 794,11	8,99	F		4,51	25 058,32	12 212,81		11 051,89
11002-60306772684	N			240 000,00	7,99	F		4,53	30 000,00	10 362,38		290,68
1201-0000011542	N			396 666,57	8,74	F		4,50	46 666,68	17 062,46		43,75
1301-MON281344EUR	N			615 000,00	9,99	F		3,27	60 000,00	19 531,44		4 586,42
40361802	N			480 600,00	13,00	F		1,00	35 600,00	4 672,50		741,67
9485150	N			574 417,42	15,99	F		2,23	29 674,37	12 562,51		2 530,78
9683714	N			345 000,00	17,12	F		2,14	20 000,00	7 222,50		869,38
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts												
TOTAL GENERAL				4 899 004,16					478 806,01	141 112,08		34 936,32

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2019 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	13					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	4 899 004,16					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019
	Année	Profil				
Totaux des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					27 743 544,13	22 821 025,32
COOPERATION ET FAMIL	1993	P	RÉALISATION ALLÉE SYLVESTRE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	4 195 758,15	1 756 442,28
COOPERATION ET FAMIL	2001	P	1058786	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	1 031 910,02	192 928,00
COOPERATION ET FAMIL	2001	P	0934408	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	13 567,96	3 382,31
COOPERATION ET FAMIL	2003	P	1025063	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	433 163,00	352 239,00
COOPERATION ET FAMIL	2003	P	1025064	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	1 782 366,00	1 240 146,15
SAHLMAP	2008	P	garantie daudet opievoy	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	1 527 123,00	1 246 273,05
SAHLMAP	2010	P	REHABILITATION PARC MUNICIPA	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	2 672 848,00	2 145 130,49
COOPERATION ET FAMIL	2010	P	OPERATION COTE DU PAVILLON A	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	1 686 376,00	1 634 700,09
COOPERATION ET FAMIL	2010	P	COTE DU PAVILLON CONSTRUCTI	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	6 490 017,00	6 490 017,00
COOPERATION ET FAMIL	2010	P	OPERATION GAMBETTA CONSTRU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	5 484 041,00	5 484 041,00
COOPERATION ET FAMIL	2010	P	OPERATION GAMBETTA ACQUISI	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	1 264 309,00	1 198 182,07
COOPERATION ET FAMIL	2015	P	RENOVATION CHAUFFERIE PAR	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATI	1 162 065,00	1 077 543,88
Totaux généraux					27 743 544,13	22 821 025,32

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
										572 545,50	502 881,12
8	Annuelle	F			F		5,80	A-1		103 288,56	181 973,69
1	Annuelle	F		3,14	F		3,00	A-1		5 868,23	58 609,96
1	Annuelle	C		4,20	C		4,20	A-1		142,06	907,39
35	Annuelle	F		3,05	F		3,05	A-1		10 743,29	6 954,39
20	Annuelle	F		3,25	F		3,25	A-1		40 304,75	45 365,35
19	Annuelle	C		5,00	C		5,00	A-1		62 313,65	36 959,22
13	Mensuelle	C			C		22,20	A-1		38 693,89	117 405,15
43	Mensuelle	C			C		22,20	A-1		30 130,79	13 226,92
33	Annuelle	C			C		1,85	A-1		120 065,31	0,00
33	Annuelle	C			C		2,25	A-1		123 390,92	0,00
43	Mensuelle	C			C		27,00	A-1		26 828,61	12 740,00
32	Annuelle	F		1,00	F		1,00	A-1		10 775,44	28 739,05
										572 545,50	502 881,12

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	1 075 426,62
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	620 029,81
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 695 456,43
Recettes réelles de fonctionnement	II	10 952 157,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	15,48

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
657362	CCAS				180 000,00
	Subvention 2019		CCAS CENTRE COMMUNAL ACTION SOCI	Collectivité territ	180 000,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé				32 500,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	ACADEMIE KARATE DO	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	ACAM ASS COMMERCANTS MEULAN	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	ACM ATHLETIC CLUB MEULAN	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	AMMH	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	ASS ENSEMBLE	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	ASSOCIATION MEULANAISE D'ALPHABETISA	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	BOBINES ET BAMBINS	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	CDU-RDS	Société	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	CLC	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	CLUB NEO-MEULANAIS SPORT	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	COLLEGE ET ECOLE MERCIER	Collectivité territ	32 500,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	COMITE DE JUMELAGE	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	COMPAGNIE D'ARC DE MEULAN	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	CROIX ROUGE FRANCAISE	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	DONNEURS DE SANG BENEVOLES	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	ECHOS DE MEULAN	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	FNACA	Société	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	JARDINS D'ORZEAU	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	LA MEULANAISE	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	LES TRAINE SAVATES	Association	0,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	Subvention 2018	Vote des subventions 2e trimestre 2019	MEULAN VEXIN SEINE ATHLETISME	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	PLOMBEE MEULANAISE	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	PREVENTION ROUTIERE	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	SECOURS CATHOLIQUE	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	SOUVENIR FRANCAIS	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	TEMPO HARMONIE	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	TENNIS CLUB DE MEULAN	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	UNC	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	UTT UNION TENNIS TABLE	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	VEXIN SEINE LUTTE ASSOCIATION	Association	0,00
	Subvention 2019	Vote des subventions 2e trimestre 2019	WILL' SPORTS	Association	0,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
SANS FILIÈRE		19,00		19,00		17,00	17,00
ASSISTANTE MATERNELLE		19,00		19,00		17,00	17,00
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00		1,00	1,00		1,00
DIR. GEN. SERV. 2000 A 10000 H (AV. JANV. 2017)	A	1,00		1,00	1,00		1,00
ADMINISTRATIVE		36,00	2,00	38,00	24,60	8,00	32,60
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL. (AV. JANV. 2019)	C	7,00		7,00	7,00		7,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL. (AV. JANV. 2019)	C	1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF (AV. JANV. 2019)	C	13,00	2,00	15,00	6,60	5,00	11,60
ATTACHE PRINCIPAL (AV. JANV. 2019)	A	1,00		1,00			
ATTACHE TERRITORIAL (AV. JANV. 2017)	A	2,00		2,00		2,00	2,00
ATTACHE TERRITORIAL (AV. JANV. 2019)	A	3,00		3,00	3,00		3,00
REDACTEUR	B	2,00		2,00	2,00		2,00
REDACTEUR (AV. JANV. 2019)	B	2,00		2,00		1,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL (AV. JANV. 2019)	B	1,00		1,00	1,00		1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL (AV. JANV. 2019)	B	4,00		4,00	4,00		4,00
TECHNIQUE		84,00	6,00	90,00	75,08	6,00	81,08
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2019)	C	59,00	6,00	65,00	53,08	5,00	58,08
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 1ERE CL. (AV. JANV. 2019)	C	2,00		2,00	2,00		2,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (AV. JANV. 2019)	C	10,00		10,00	10,00		10,00
AGENT DE MAITRISE (AV. JANV. 2019)	C	2,00		2,00	1,00		1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	6,00		6,00	6,00		6,00
INGENIEUR (AV. JANV. 2017)	A	1,00		1,00		1,00	1,00
TECHNICIEN	B	2,00		2,00	2,00		2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE (AV. JANV. 2019)	B	2,00		2,00	1,00		1,00
SOCIAL		15,00		15,00	13,00	1,00	14,00
AGENT SOCIAL (AV. JANV. 2019)	C	2,00		2,00	2,00		2,00
AGENT SPC PR. 2EME CL. DES E.M. (AV. JANV. 2019)	C	4,00		4,00	4,00		4,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS (AV. FÉV. 2019)	B	3,00		3,00	3,00		3,00

IV - ANNEXES						IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019						C1	
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS (AV. JANV. 2016)	B	1,00		1,00		1,00	1,00
EDUCATEUR PRINC. JEUNES ENFANTS (AV. FÉ	B	4,00		4,00	4,00		4,00
MONITEUR EDUCATEUR (AV. JANV. 2019)	B	1,00		1,00			
MÉDICO-SOCIAL		12,00	2,00	14,00	9,00	2,00	11,00
AUXI PUERICULTURE PR. 2EME CL. (AV. FÉV. 20	C	7,00		7,00	7,00		7,00
AUXI PUÉRICULTURE PR. 2EME CL. (AV. JANV. 2	C	2,00		2,00		2,00	2,00
INFIRMIER EN SOINS GEN HORS CLASSE (AV JA	A	1,00		1,00	1,00		1,00
MEDECIN DE 2EME CLASSE (AV. JANV. 2019)	A		1,00	1,00			
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE (AV. JANV. 2019)	A		1,00	1,00			
PUERICULTRICE CL SUP (ACTIVE) (AV. JANV. 20	A	2,00		2,00	1,00		1,00
SPORTIF		1,00		1,00	1,00		1,00
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S (AV. JANV. 20	B	1,00		1,00	1,00		1,00
ANIMATION		7,00		7,00	5,00	1,00	6,00
ADJOINT D'ANIMATION (AV. JANV. 2019)	C	5,00		5,00	4,00		4,00
ADJOINT D'ANIMATION 2EME CL. (AV. JANV. 201	C	1,00		1,00		1,00	1,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL (AV. JANV. 201	B	1,00		1,00	1,00		1,00
CULTUREL		4,00	1,00	5,00	3,00	1,50	4,50
ADJOINT DU PATRIMOINE (AV. JANV. 2019)	C	2,00		2,00	2,00		2,00
ADJOINT DU PATRIMOINE 2EME CL (AV. JANV. 2	C		1,00	1,00		0,50	0,50
ASSISTANT CONSERVATION (AV. JANV. 2016)	B	1,00		1,00		1,00	1,00
PROFESSEUR ENS ART HORS CLASSE (AV. JAN	A	1,00		1,00	1,00		1,00
POLICE MUNICIPALE		7,00		7,00	6,00		6,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL (AV. JANV. 2017)	C	2,00		2,00	1,00		1,00
CHEF DE SERVICE PR. 1ERE CLASSE (AV. JANV.	B	1,00		1,00	1,00		1,00
GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	C	4,00		4,00	4,00		4,00
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL (sauf a)		185,00	11,00	196,00	136,68	36,50	173,18

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT ADMINISTRATIF (AV. JANV. 2019)	C	ADM			3-2	
ADJOINT D'ANIMATION 2EME CL. (AV. JANV. 201)	C	ANIM			3-2	CDD
ADJOINT DU PATRIMOINE 2EME CL (AV. JANV. 2	C	CULT			3-2	CDD
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2019)	C	TECH			3-2	CDD
ASSISTANT CONSERVATION (AV. JANV. 2016)	B	CULT			3-2	CDD
ASSISTANTE MATERNELLE		OTR			A	CDI
ATTACHE TERRITORIAL (AV. JANV. 2017)	A	ADM			3-4	CDI
ATTACHE TERRITORIAL (AV. JANV. 2017)	A	ADM			3-2	CDD
AUXI PUÉRICULTURE PR. 2EME CL. (AV. JANV. 2	C	MS			3-2	CDD
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS (AV. JANV. 2016)	B	S			3-2	CDD
INGENIEUR (AV. JANV. 2017)	A	TECH			3-2	CDD
MEDECIN DE 2EME CLASSE (AV. JANV. 2019)	A	MS			3-2	CDD
MONITEUR EDUCATEUR (AV. JANV. 2019)	B	S			3-2	CDD
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE (AV. JANV. 2019)	A	MS			3-2	CDD
REDACTEUR (AV. JANV. 2019)	B	ADM			3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
COLLABORATEUR DE CABINET		ADM			110	CDD
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL DE VILLE (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) 01/09/2016 01/09/2017	SOMAREP IFAC	SEM	Entreprises Association	583 402,00
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt // //	1001 Vies Habitat SA HLM Les résidences	SA HLM SA HLM	Entreprises Entreprises	
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Maison de la Justice et du Droit Val de Seine - SIMJD	01/01/2018	Non fiscalité propre	23 130,00
Parc Naturel Régional du Vexin - PNRV	23/06/1990	Non fiscalité propre	4 573,47
Syndicat d'Energie des Yvelines - SEY78		Non fiscalité propre	168,00
Syndicat Intercommunal Handi Val de Seine - SIEHVS	21/11/1969	Non fiscalité propre	11 102,00
Syndicat Intercommunal pour le D'veloppement de la COmmun	19/04/1985	Fiscalité propre	5 887,97
Syndicat Intercommunal pour les Collèges de la Région de M		Non fiscalité propre	
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS	Centre Communal d'Action Social	24/06/1987	93-33 24/06/1987	SPA	
CE	Caisse des Ecoles	29/01/1998	10-379 29/01/1998	SPA	
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV - ANNEXES			IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.			C3.1 C3.2 C3.3 C3.4	
CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	3 375 300,02	2 028 199,83	2 028 199,83
RECETTES	3 375 300,02	2 028 199,83	2 028 199,83
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	12 646 485,12	11 034 425,00	11 034 425,00
RECETTES	12 646 485,12	11 034 425,00	11 034 425,00

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	3 375 300,02	2 028 199,83	2 028 199,83
RECETTES	3 375 300,02	2 028 199,83	2 028 199,83
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	12 646 485,12	11 034 425,00	11 034 425,00
RECETTES	12 646 485,12	11 034 425,00	11 034 425,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	16 021 785,14	13 062 624,83	13 062 624,83
TOTAL GENERAL DES RECETTES	16 021 785,14	13 062 624,83	13 062 624,83

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2018	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2018 (%)
Taxe d'habitation		-100,000 %	18,160 %	0,000 %		-100,000 %
TFPB		-100,000 %	24,030 %	0,000 %		-100,000 %
TFPNB		-100,000 %	75,230 %	0,000 %		-100,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL		-100,000 %				-100,000 %